



PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Préfecture
Secrétariat Général
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial

Bureau de l'environnement

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 16-2018-01-24-007

CRÉATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

**La Préfète de la Charente,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols SIS ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport et les propositions du 8 janvier 2019 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les absences d'avis émis par les communes des EPCI entre le 12/02/2018 et 12/08/2018 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 20/07/2018 ;

Vu les observations du public recueillies entre le 04/10/2018 et 31/10/2018 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de la Charente ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information des Sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations des Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 04/10/2018 au 31/10/2018;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteur d'Information des Sols ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la Préfecture de la Charente,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, les Secteurs d'Information des Sols suivants sont créés, pour l'Établissement Public de coopération Intercommunal – CC de Charente Limousine :

- Sur la commune de CONFOLENS :

Identifiant SIS	Nom usuel
16SIS05733	Centre EDF / GDF Services

- Sur la commune de CHASSENEUIL SUR BONNIEURE :

Identifiant SIS	Nom usuel
16SIS06043	CPO - Compagnie Pétrolière de l'Ouest

Ces Secteurs d'Informations des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 : PUBLICATION

Les secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

L'arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département de la Charente.

ARTICLE 3 : NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Informations des Sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 : APPLICATION

La secrétaire générale de la Préfecture, les maires et présidents d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À Angoulême, le 24 JAN. 2019

P/La préfète et par délégation,

La secrétaire générale,



Delphine Balsa

ANNEXE 1

FICHE SIS DE LA CC DE CHARENTE LIMOUSINE



Identification

Identifiant	16SIS05733
Nom usuel	Centre EDF / GDF Services
Adresse	9 Rue de la Merlie
Lieu-dit	
Département	CHARENTE - 16
Commune principale	CONFOLENS - 16106
Caractéristiques du SIS	Ancienne usine fabriquant du gaz à partir de la distillation de la houille, exploitée de 1881 à 1961, sur la commune de Confolens (16). L'emprise du site occupe une superficie totale d'environ 3 355 m ² (source : www.cadastre.gouv.fr) et se situe dans un environnement urbain, en zone d'habitat dense. Actuellement, le site est réutilisé pour les besoins des entreprises EDF et/ou ENGIE (ex-GDF).
Etat technique	Site concerné par une action nationale de l'Etat (protocole Usines à gaz)
Observations	Gaz de France (GDF) a hiérarchisé ses actions sur les 467 sites d'anciennes usines à gaz qu'il gère, répartis sur l'ensemble du territoire. La méthodologie retenue a consisté à hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité vis à vis de l'environnement (usage du site, vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, présence et type de population sur le site...). L'application de cette méthode a abouti à l'établissement de 5 classes de priorité pour lesquelles les engagements de GDF ont fait l'objet d'un protocole d'accord relatif à la maîtrise et au suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usines à gaz entre le Ministère de l'Environnement et GDF signé le 25 avril 1996.

Le site de Confolens est en classe 3 du protocole. De ce fait, c'est un site dont la sensibilité vis à vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles est faible. L'engagement national de GDF sur les sites de classe 3 était de réaliser dans un délai de 8 ans (avant fin avril 2004) une étude historique avec localisation des cuves qui seraient systématiquement vidées et comblées.

Conformément aux engagements pris dans le protocole, GDF a réalisé une étude historique avec recherche des cuves. Selon le témoignage d'un ancien employé, la fosse à goudron a été vidée et nettoyée lors du démantèlement des anciennes installations de l'usine. Elle a été remblayée par des remblais de démolition. La citerne métallique a été vidangée et revendue auprès d'un artisan local.

Par ailleurs, en cas de mutation des terrains et/ou de changement d'usage et/ou de projet de travaux, le propriétaire et/ou le porteur de projet seront le cas échéant amenés à faire procéder sous leur responsabilité à un examen plus approfondi de l'état des sols du site, afin de s'assurer de sa compatibilité avec l'usage futur prévu.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	POC1602396	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=POC1602396

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques avérés
Commentaires sur la sélection	Site concerné par le protocole "Usines à gaz"

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	519819.0 , 6549282.0 (Lambert 93)
Superficie totale	4712 m ²
Perimètre total	333 m

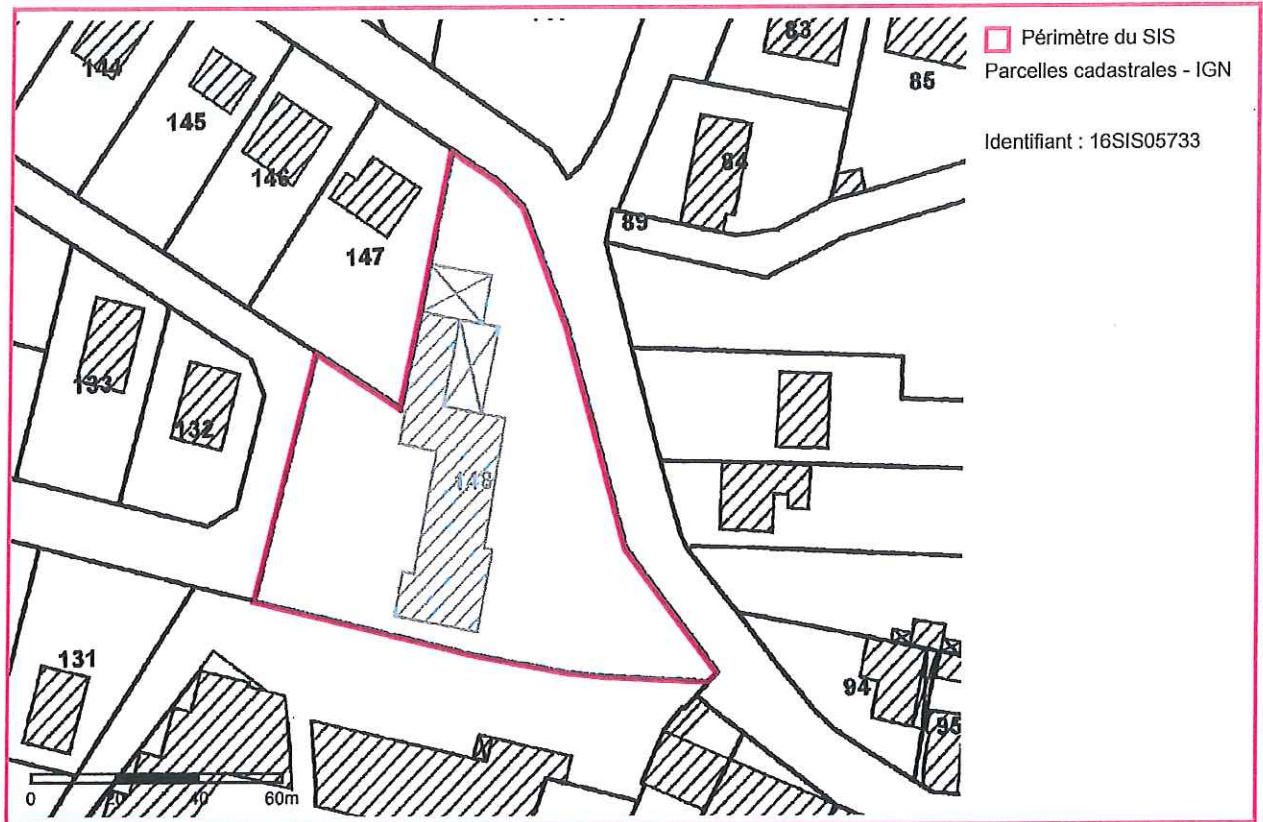
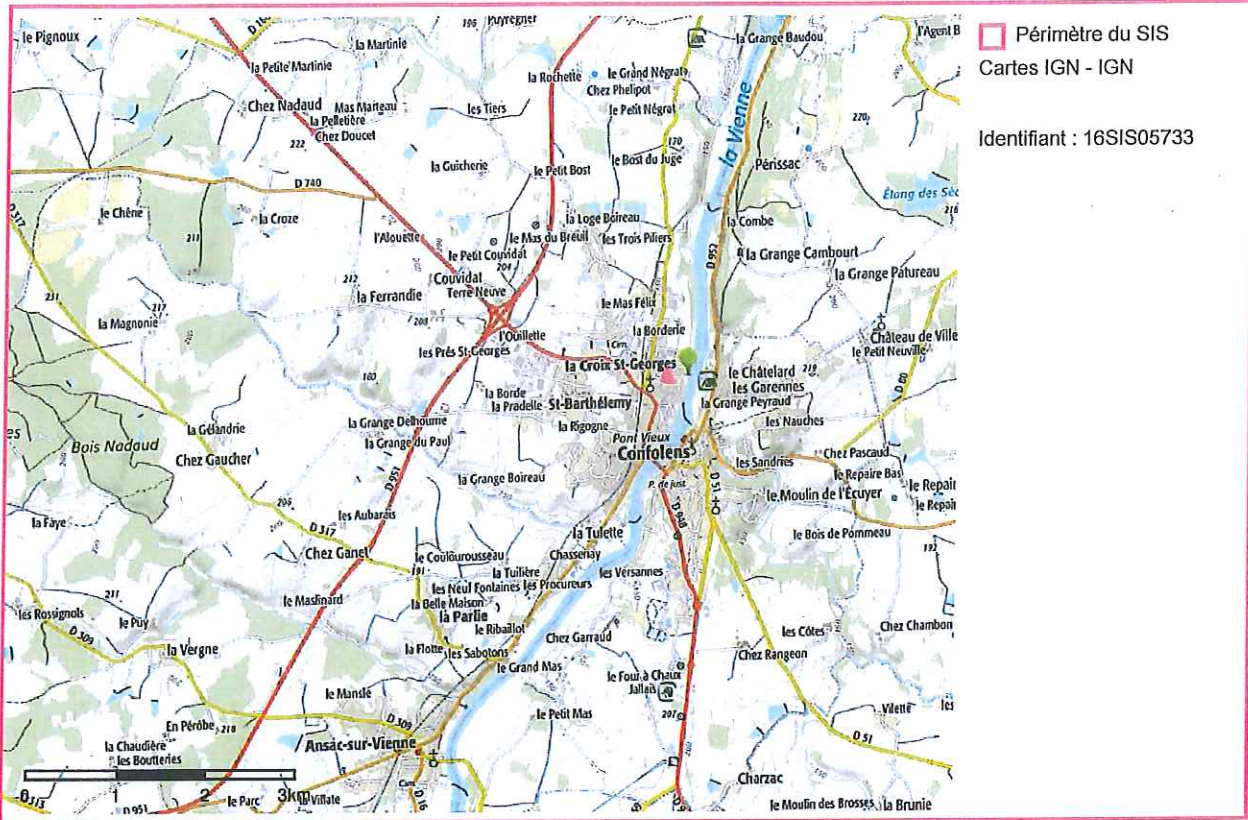
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CONFOLENS	AK	148	05/07/2017

Documents

Cartographie





Identification

Identifiant	16SIS06043
Nom usuel	CPO - Compagnie Pétrolière de l'Ouest
Adresse	Les Carrières
Lieu-dit	Les Carrières
Département	CHARENTE - 16
Commune principale	CHASSENEUIL SUR BONNIEURE - 16085
Caractéristiques du SIS	<p>Ancien dépôt pétrolier exploité dès 1967 par la société CHARVET sur la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieuire (16). L'exploitation a fait l'objet d'un récépissé de déclaration d'activité le 18 janvier 1978. Après l'acquisition de CHARVET par TOTAL, le site a été exploité par la Compagnie Pétrolière de l'Ouest (CPO) à partir de 1990. Depuis, le site a cessé son activité, et a été réhabilité pour un usage résidentiel. L'emprise du site occupe une superficie totale d'environ 898 m2 (source : www.cadastre.gouv.fr). L'environnement proche du site est composé essentiellement de pavillons avec terrains clôturés, et d'un entrepôt de stockage.</p> <p>La géologie régionale est composée de calcaires du Dogger (Bathonien et Bajocien), et d'une formation argilo-marneuse de 3 à 20 mètres d'épaisseur. Deux formations aquifères sont présentes, renfermant une nappe inférieure semi-captive protégée par une couverture argileuse et la nappe supérieure karstifiée du Dogger, très productive et moins protégée.</p>
Etat technique	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Observations	<p>Les travaux de démantèlement et de dépollution du site ont été réalisés (nettoyage/dégazage et enlèvement des cuves, excavation et évacuation des terres impactées vers une filière de traitement agréée, remblayage des fouilles par du sable et de la terre végétale, compactage des sols). A l'issue des travaux, des analyses de fond de fouilles ont montré la présence d'une pollution résiduelle en hydrocarbures, laissée en place pour des raisons techniques. Une analyse des risques résiduels (ARR) a été produite. Cette étude a permis de conclure que le site ne présente pas de risques sanitaires. L'état du site est donc compatible avec l'usage projeté (usage résidentiel avec jardin potager). Néanmoins, des restrictions d'usage ont été proposées.</p> <p>Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	16.0029	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=16.0029



Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection Le site a été réhabilité en retenant un usage résidentiel avec jardin potager. Il a été décidé d'inscrire ce site en SIS comme étant à risques avérés, pour informer le ou les propriétaires actuels et les éventuels futurs autres propriétaires, occupants à titre gratuit ou onéreux ou gestionnaires des terrains, des contraintes en matière d'utilisation des sols. Les futurs usages qui seraient envisagés ne pourront être validés qu'après la réalisation par un bureau d'études certifié en matière de sites et sols pollués d'une étude de sols, voire la mise en œuvre de mesures de gestion complémentaires adaptées à ces usages (cf. articles L. 556-1 et suivants et R. 556.1 et suivants du code de l'environnement).

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 501597.0 , 6529445.0 (Lambert 93)

Superficie totale 1290 m²

Perimètre total 160 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	A	1560	26/05/2016

Documents

Cartographie

